

Ouverture de la séance à 17h00

Nombre de Présents = 9 Nombre de Pouvoirs = 0 Nombre de votants = 9

1. Adoption du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 08 02 2024

- Décision n° 2024.03.21/040 = adoptée à l'UNANIMITE (9 POUR)

TOURISME – APN – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2. Convention relative à la mise en place d'un réseau de géopartenaires dans le cadre du Géoparc Terres d'Hérault

- Décision n° 2024.03.21/041 = adoptée à l'UNANIMITE (9 POUR)

ADMINISTRATION GENERALE

3. REGIE DECHETS = modification de l'acte constitutif + modification régisseurs

- Décision n° 2024.03.21/042 = adoptée à l'UNANIMITE (9 POUR)

PREPARATION DU CONSEIL DU 04 AVRIL 2024

QUESTIONS DIVERSES